

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-283 du 11 Septembre 1981

chargeant le Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des  
Mines et de l'Energie, de l'intérim du  
Camarade Girigissou GADO, Ministre des  
Travaux Publics, de la Construction et  
de l'Habitat pour compter du 10 Septem-  
bre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du  
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 81-272 du 5 Septembre 1981 chargeant le Camarade  
VILON-GUEZO Romain, Premier Vice-Président du Comité Permanent  
de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Pré-  
sident de la République pour compter du 7 Septembre 1981.

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 10 Septembre 1981, le Camarade  
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de  
l'Energie est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics,  
de la Construction et de l'Habitat pendant l'absence du Camarade  
Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 11 Septembre 1981

Pour le Président de la République  
le Premier Vice-Président du Comité  
Permanent de l'Assemblée Nationale  
Révolutionnaire, chargé de l'intérim,

  
Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CTC 6 SGG 4 SPD 2 MIM-  
MTPCH 6 autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections  
4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-